

## IAMGOLD DÉPOSE UN RAPPORT TECHNIQUE MIS À JOUR POUR LA MINE D'OR ESSAKANE

Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars américains, sauf indication contraire.

**Toronto (Ontario), le 18 décembre 2023 – IAMGOLD Corporation** (NYSE : IAG, TSX : IMG) (« IAMGOLD » ou la « Société ») annonce le dépôt d'un rapport technique (le « rapport technique ») pour sa mine d'or Essakane (« Essakane ») située au Burkina Faso. L'objectif principal du rapport technique est de fournir une estimation mise à jour des ressources minérales et des réserves minérales (« RMRM ») ainsi qu'une mise à jour du plan minier à long terme (« PMLT ») d'Essakane. Le rapport technique, dont la date d'effet est le 30 septembre 2023, a été préparé conformément aux exigences de divulgation prévues au Règlement 43-101. Le rapport technique est accessible sur SEDAR au [www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com) et sur le site Web de la Société au [www.iamgold.com](http://www.iamgold.com).

### Faits saillants du rapport technique mis à jour

- Le plan minier est prolongé jusqu'en 2028 et prévoit que l'exploitation des trois phases restantes sera concentrée dans la fosse de la zone principale d'Essakane et dans les fosses satellites Lao et Gorouol.
- La production globale totalisera 4,0 millions d'onces d'or de 2023 à 2028, ce qui représente une production aurifère moyenne annuelle d'environ 400 300 d'or durant cette période.
- Les coûts d'exploitation moyens estimatifs dans le plan minier (2023-2028) se chiffreront à 32,49 \$/tonne usinée, déduction faite des frais de découverte incorporés (à l'exclusion des frais de découverte incorporés qui seront transférés aux coûts en immobilisations de maintien, et l'exclusion également des variations dans les empilements).
- Les coûts en immobilisations du plan minier sont estimés à 502,7 millions \$ (y compris ceux de 2023).
- L'estimation des réserves minérales de la fosse à ciel ouvert d'une moyenne de 1,32 g/t. a augmenté de 21 % à 1,9 million d'onces.
- L'estimation des ressources minérales d'une teneur moyenne de 1,40 g/t dans la fosse à ciel ouvert a augmenté de 37 % à 3,1 millions d'onces.

« Essakane, l'une des plus importantes mines productrices d'or en Afrique de l'Ouest, demeure une partie intégrante d'IAMGOLD », a indiqué Renaud Adams, président et chef de la direction d'IAMGOLD. Le dépôt du rapport technique mis à jour témoigne des progrès réalisés par nos équipes qui ont réussi à délimiter davantage de ressources dans le tracé existant et à accroître l'estimation des ressources minérales contenues, ce qui a plus que compensé l'épuisement résultant de la production minière de 2023. Nous avons ainsi pu prolonger la durée de vie de la mine d'Essakane d'une année supplémentaire et obtenir une meilleure perspective de l'exploitation de ce site minier pour les cinq prochaines années. »

### Résumé comparatif des RMRM<sup>1</sup> d'Essakane

	Rapport technique mis à jour <sup>2,3</sup> au 30 septembre 2023			Estimation des RMRM au 31 déc. 2022 <sup>2,4</sup>				
	Tonnage (milliers de tonnes)	Teneur (g/t Au)	Onces (milliers d'onces)	Tonnage (milliers de tonnes)	Teneur (g/t Au)	Onces (milliers d'onces)	Or (milliers d'onces)	%
Réserves P et P (empilement)	20 089	0,64	413	21 413	0,7	464	-51	-11 %
Réserves P et P (fosse à ciel ouvert)	45 440	1,32	1 934	31 858	1,6	1 597	337	+21 %
<b>Total des réserves P et P</b>	<b>65 529</b>	<b>1,11</b>	<b>2 348</b>	<b>53 271</b>	<b>1,2</b>	<b>2 061</b>	<b>287</b>	<b>+14 %</b>
Ressources M et I <sup>2</sup> (empilement)	20 981	0,64	429	34 282	0,6	607	-178	-29 %
Ressources M et I <sup>2</sup> (fosse à ciel ouvert)	68 631	1,40	3 088	52 945	1,3	2 247	841	+37 %
<b>Total des ressources M et I<sup>2</sup></b>	<b>89 612</b>	<b>1,22</b>	<b>3 517</b>	<b>87 227</b>	<b>1,0</b>	<b>2 854</b>	<b>663</b>	<b>+23 %</b>
Ressources présumées	8 521	1,47	402	2 318	1,4	107	295	+276 %

1. Les réserves minérales et les ressources minérales sur une base de 100 %. IAMGOLD détient une participation de 90 % dans le site minier, et le gouvernement du Burkina, une participation de 10 %.
2. Les ressources minérales M et I comprennent les réserves minérales.
3. Dans le rapport technique mis à jour, les ressources minérales sont présentées selon un prix de l'or de 1 700 \$ US par once, et les réserves minérales, selon un prix de l'or de 1 400 \$ US par once.
4. Les ressources minérales au 31 décembre 2022 sont présentées selon un prix de l'or de 1 500 \$ US par once, et les réserves minérales, selon un prix de l'or de 1 300 \$ US par once.

## Ressources minérales

Catégorie	Tonnage (milliers de tonnes)	Teneur (g/t Au)	Or (milliers d'onces)
Mesurées	20 981	0,64	429
Indiquées	68 631	1,40	3 088
<b>Total des ressources M et I</b>	<b>89 612</b>	<b>1,22</b>	<b>3 517</b>
Présumées	8 521	1,47	402

Notes :

1. Les ressources minérales mesurées sont présentées sur place en tant qu'empilements. Les ressources minérales indiquées et présumées sont présentées in situ. La date d'effet de toutes les ressources minérales est le 30 septembre 2023. La personne qualifiée pour l'estimation in situ est M. Haithem Chattaoui, ing., un employé d'IAMGOLD. La personne qualifiée pour l'estimation des empilements est M. Michel Dromacque, C. Eng, un employé d'IAMGOLD.
2. Les ressources minérales sont présentées conformément aux Normes de définitions de l'ICM de 2014 sur une base à 100 %. IAMGOLD détient une participation de 90 % dans le site minier, et le gouvernement du Burkina, une participation de 10 %.
3. Les ressources minérales déclarées comprennent les ressources minérales converties en réserves minérales. Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique démontrée.
4. Les ressources minérales sont présentées en fonction d'un prix de l'or de 1 700 \$ US. Les ressources minérales sont confinées dans une enveloppe de fosse conceptuelle qui utilise les hypothèses de départ suivantes : méthodes d'exploitation minière à ciel ouvert conventionnelles ; traitement à l'aide d'une usine de charbon en lixiviation (CEL) ; récupération métallurgique variable selon la zone d'altération (95 % dans la saprolite, 93 % dans de la matière de transition et une moyenne de 90,07 % dans des roches fraîches) ; taux de traitement variables selon la zone d'altération (15 Mtpa dans la saprolite, 13,09 Mtpa dans de la matière de transition et 12,29 Mtpa dans des roches fraîches) ; absence d'allocations pour les facteurs de dilution minière, variation des coûts de minéralisation en fonction de la zone d'altération (16,49 \$ US/tonne traitée dans la saprolite, 19,48 \$ US/tonne traitée dans la matière de transition et 21,71 \$ US/tonne traitée dans des roches fraîches), allocations pour les coûts liés aux stériles et les coûts incrémentaux par banc ; angles globaux des pentes de la fosse variables selon la zone d'altération et identiques à ceux utilisés pour l'exploitation ; redevances de 6,5 %. Les ressources minérales sont présentées à des teneurs de coupure qui varient selon la zone d'altération (0,34 g/t Au pour la saprolite, 0,41 g/t Au pour la matière de transition et 0,48 g/t Au pour les roches fraîches).
5. Les données dans le tableau ont été arrondies. Les chiffres pourraient ne pas correspondre au total indiqué en raison de l'arrondissement.

## Réserves minérales

Catégorie	Tonnage (milliers de tonnes)	Teneur (g/t Au)	Or (milliers d'onces)
Réserves minérales prouvées (fosse à ciel ouvert)	—	—	—
Réserves minérales prouvées (empilement)	20 089	0,64	413
Réserves minérales probables (fosse à ciel ouvert)	45 440	1,32	1 934
<b>Réserves prouvées et probables totales</b>	<b>65 529</b>	<b>1,11</b>	<b>2 348</b>

Notes :

1. Les réserves minérales, dont la date d'effet est le 30 septembre 2023, sont présentées pour la fosse principale d'Essakane et les zones des fosses satellites Lao et Gorouol au point de livraison à l'usine de traitement. La personne qualifiée pour l'estimation est M. Michel Dromacque, C. Eng, un employé d'IAMGOLD.
2. Les réserves minérales sont présentées conformément aux Normes de définitions de l'ICM de 2014 sur une base à 100 %. IAMGOLD détient une participation de 90 % dans le site minier, et le gouvernement du Burkina, une participation de 10 %.
3. Les réserves minérales sont présentées en fonction d'un prix de l'or de 1 400 \$ US par once. Les réserves minérales sont confinées dans une enveloppe de fosse à ciel ouvert qui utilise les hypothèses de départ suivantes : méthodes d'exploitation minière à ciel ouvert conventionnelles ; traitement à l'aide d'une usine de charbon en lixiviation (CEL) ; récupération moyenne pour le procédé CEL de 90,26 % ; débit moyen du traitement de 12,29 Mtpa ; dilution de 7 à 12 % ; perte de minerai de 1 à 4 % ; inclusion de redevances minières de 5 % à 1 400 \$ US par once d'or ; coûts d'exploitation minière : 4,76 \$ US/tonne extraite ; coûts liés au traitement : 16,22 \$ US/tonne usinée (y

compris l'électricité) ; frais généraux et administratifs : 5,71 \$ US/tonne usinée ; angles des pentes des fronts de taille des bancs variables selon la zone géotechnique (50 à 85°) à teneurs de coupure variant entre 0,41 et 0,57 g/t Au.

4. Les réserves minérales sont basées sur des levés topographiques en surface au 30 septembre 2023.
5. Les données ont été arrondies. Les chiffres pourraient ne pas correspondre au total indiqué en raison de l'arrondissement.

## Plan minier long terme

Les prévisions relatives au plan minier long terme de la mine sont établies pour la période de 2024 à 2028 en fonction d'une production moyenne de 400 300 onces d'or par an, soit un total de 2,001 millions d'onces d'or pendant la période de production. Le PMLT est basé sur la réalisation de cinq différentes phases minières :

- Zone principale d'Essakane : trois phases, soit les phases 5,6 et 7. Elle représente 87 % de l'or à extraire établi dans le PMLT. La phase 5 correspond à la phase nord actuelle de la fosse de la zone principale d'Essakane ainsi que la source première de minerai à la date de prise d'effet du rapport. La phase 6 constitue l'agrandissement final de la partie sud de la fosse de la zone principale d'Essakane. La phase 7 représente l'agrandissement final de la partie sud de la fosse de la zone principale d'Essakane et l'expansion de la phase 5 du mur est de la fosse de la zone principale d'Essakane ;
- Gorouol : situé au nord de la fosse de la zone principale d'Essakane.
- Lao : situé au sud de la fosse de la zone principale d'Essakane et représente 12 % de l'or à extraire prévu au PMLT.

Le débit maximal de traitement d'équivalent de roches dures de l'usine d'Essakane est établi à 12,19 Mtpa. Le PMLT de 2024 prévoit une capacité de débit de traitement de 13,05 Mtpa. Pour atteindre cette capacité, l'alimentation en minerai de l'usine de traitement devra comporter un minimum de 1,1 Mtpa de minerai de transition et de saprolite plus tendre. Le PMLT mis à jour n'inclut plus l'investissement, la construction et l'exploitation liées à une usine de lixiviation en tas à la suite de la démonstration de la capacité de l'usine à traiter une portion des empilements destinés à la lixiviation en tas.

**Tableau 1 – Résumé du PMLT d'Essakane**

	Unités	2023 <sup>1</sup>	2024	2025	2026	2027	2028	Total
Minerai extrait	Milliers de tonnes	9 490	10 087	9 070	8 725	8 507	5 785	<b>51 664</b>
Teneur extraite	g/t Au	1,30	1,23	1,27	1,39	1,42	1,30	<b>1,32</b>
Stériles extraits	Milliers de tonnes	33 848	36 743	35 724	28 625	15 750	5 628	<b>156 318</b>
Total extrait	Milliers de tonnes	43 338	46 830	44 794	37 350	24 257	11 414	<b>207 983</b>
Minerai usiné	Milliers de tonnes	11 213	12 733	13 072	13 011	13 055	10 525	<b>73 609</b>
Teneur à l'usine	g/t Au	1,23	1,10	1,10	1,12	1,12	1,08	<b>1,12</b>
Récupération	%	90,3	90,0	90,2	90,5	90,5	90,0	<b>90,2</b>
<b>Production d'or</b>	<b>Milliers d'onces</b>	<b>401</b>	<b>406</b>	<b>417</b>	<b>424</b>	<b>425</b>	<b>329</b>	<b>2 402</b>
<b>COÛTS D'EXPLOITATION</b>								
Coûts d'exploitation minière (y compris les frais de découverte incorporés et les variations dans les empilements) <sup>2</sup>	M\$	218,3	236,9	213,4	162,3	109,2	52,2	992,3
Coûts liés au traitement	M\$	207,8	224,9	208,5	199,8	191,9	161,5	1 194,3
Frais généraux et administratifs	M\$	87,9	86,0	76,9	68,1	53,8	47,6	420,4
<b>Total</b>	<b>M\$</b>	<b>514,1</b>	<b>547,8</b>	<b>498,9</b>	<b>430,2</b>	<b>354,9</b>	<b>261,2</b>	<b>2607,0</b>
<b>Coût unitaire</b>								
Coûts d'exploitation minière (y compris les frais de découverte incorporés et les variations dans les empilements) <sup>2</sup>	\$/tonne extraite	4,96 \$	5,06 \$	4,76 \$	4,35 \$	4,50 \$	4,57 \$	4,76 \$
Coûts d'exploitation minière (à l'exclusion des frais de découverte incorporés et les variations des empilements) <sup>3</sup>	\$/tonne traitée	12,84 \$	12,15 \$	14,99 \$	7,47 \$	6,99 \$	8,95 \$	10,56 \$
Coûts liés au traitement	\$/tonne traitée	18,48 \$	17,66 \$	15,95 \$	15,35 \$	14,70 \$	15,34 \$	16,22 \$
Frais généraux et administratifs	\$/tonne traitée	7,82 \$	6,76 \$	5,88 \$	5,24 \$	4,12 \$	4,52 \$	5,71 \$
<b>Total – à l'exclusion des frais de découverte incorporés et les variations dans les empilements<sup>3</sup></b>	<b>\$/tonne traitée</b>	<b>39,14 \$</b>	<b>36,56 \$</b>	<b>36,83 \$</b>	<b>28,07 \$</b>	<b>25,81 \$</b>	<b>28,81 \$</b>	<b>32,49 \$</b>

Total – y compris les frais de découverte incorporés et les variations dans les empilements <sup>2</sup>	\$/tonne traitée	45,72 \$	43,02 \$	38,16 \$	33,06 \$	27,18 \$	24,82 \$	35,40 \$
TOTAL DES COÛTS EN IMMOBILISATIONS DE MAINTIEN	M\$	123,8	150,4	76,5	82,7	19,8	0,2	453,4
COÛTS EN IMMOBILISATIONS AUTRES QUE LE MAINTIEN	M\$	1,8	4	12	11,5	10	10	49,3
TOTAL DES COÛTS EN IMMOBILISATIONS	M\$	125,6	154,4	88,5	94,2	29,8	10,2	502,7

1. Les données de 2023 sont basées sur le cumul annuel des résultats réels au 30 septembre 2023, tandis que les trois mois restants de 2023 sont basés sur les prévisions du PMLT.
2. Les coûts d'exploitation minière comprennent les frais de découverte incorporés et les variations des empilements.
3. Les coûts d'exploitation minière hormis les frais de découverte incorporés et les variations dans les empilements, transférés aux coûts en immobilisations de maintien.

Le contexte politique et sécuritaire demeure volatil dans la région du Sahel, au Burkina Faso, en particulier dans la zone où la mine est située. Les incidents liés au terrorisme se poursuivent sans relâche dans le pays, la région à proximité de la mine Essakane et, de façon plus générale, dans la région sahélienne de l'Afrique de l'Ouest. IAMGOLD continue de prendre des mesures proactives pour assurer la sécurité et la sûreté du personnel dans le pays et ajuste constamment ses protocoles et les niveaux d'activités au site en fonction du contexte sécuritaire.

## Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD est un producteur d'or de rang intermédiaire et un promoteur de projets établi au Canada qui possède des mines en exploitation en Amérique du Nord et en Afrique de l'Ouest. En partenariat avec l'entreprise japonaise Sumitomo Metal Mining, la Société construit actuellement Côté Gold au Canada, un projet minier à grande échelle et de longue durée dont la mise en production est prévue au début de 2024. De plus, la Société possède un éventail de projets d'exploration à des stades primaires et avancés dans des districts à fort potentiel dans les Amériques. IAMGOLD emploie environ 3 300 personnes et est déterminée à maintenir sa culture d'exploitation minière responsable dans le cadre de toutes ses activités en respectant des normes strictes en matière de protection de l'environnement, de pratiques sociales et de gouvernance, y compris son engagement Zéro Incident®. Les titres d'IAMGOLD sont inscrits à la cote de la Bourse de New York (NYSE : IAG) et de la Bourse de Toronto (TSX : IMG), et la Société fait partie des entreprises figurant sur l'indice Jantzi Social Index, qui est pondéré selon la capitalisation boursière qui se compose d'actions ordinaires de sociétés choisies en fonction de leur responsabilité sociale selon un vaste ensemble de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

## Personne-ressource IAMGOLD

Graeme Jennings, vice-président, Relations avec les investisseurs  
Tél. : 416 360-4743 | Cellulaire : 416 388-6883  
Sans frais : 1 888 464-9999  
[info@iamgold.com](mailto:info@iamgold.com)

## PERSONNES QUALIFIÉES ET INFORMATIONS TECHNIQUES

Le « rapport technique sur la mine d'or Essakane, région du Sahel, Burkina Faso », dont la date d'effet est le 30 septembre 2023, a été préparé par M. François J. Sawadogo, MAIG, M. Haithem Chattaoui, ing., M. Rémi Lapointe, ing., M. Michel Dromacque, C.Eng., M. Denis Doucet, ing., et M. Franck Napon, ing. pour IAMGOLD Corporation. Ces personnes sont des personnes qualifiées (« PQ ») conformément au Règlement 43-101 et elles ont revu et approuvé les informations contenues dans le présent communiqué de presse tirées de leurs sections respectives des divulgations incluses dans le rapport technique.

M<sup>me</sup> Lisa Ragsdale, géologue professionnelle, directrice principale, Géologie minière d'IAMGOLD Corporation, est la PQ responsable de l'examen et de l'approbation des estimations des ressources minérales contenues dans les présentes au 31 décembre 2022. M. Guy Bourque, ing., (directeur principal, Exploitation minière, IAMGOLD Corporation) est la PQ responsable de l'examen et de l'approbation des estimations des réserves minérales contenues dans les présentes au 31 décembre 2022.

## MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Tous les renseignements contenus dans le présent communiqué de presse, y compris les renseignements relatifs au rendement financier ou opérationnel futurs de la Société et les autres déclarations exprimant les attentes ou les estimations de la direction concernant le rendement futur, notamment les déclarations relatives aux perspectives et/ou à la mise en valeur et au développement des projets de la Société, autres que les déclarations de faits historiques, constituent des énoncés prospectifs, au sens donné à cette expression dans les lois sur les valeurs mobilières

applicables (collectivement appelés ci-après les « énoncés prospectifs »), et ces énoncés prospectifs reposent sur des attentes, des estimations et des projections formulées à la date du présent communiqué de presse. Ils sont généralement reconnaissables par l'utilisation, entre autres, des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « avoir l'intention de », « compter », « prévoir », « projeter », « planifier », « viser », « couvrir », « potentiel », « sous réserve de », « futur », « objectifs », « occasions », « engager », « prospectif », « budget », « prévisions », « perspectives », « cibles », « stratégie », « projet », y compris dans une tournure négative des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Par exemple, les énoncés prospectifs dans le présent communiqué de presse comprennent ceux qui se retrouvent notamment sous les rubriques intitulées « Perspectives », « Mises à jour trimestrielles », « Liquidités et ressources en capital », « Prospection » et « Tendances du marché » et comprennent des énoncés relatifs à ce qui suit : l'estimation des réserves et des ressources minérales et la réalisation de celle-ci ; le rendement opérationnel et financier, y compris les prévisions et les résultats réels de la Société quant à la production, les dépenses, les coûts en immobilisations et d'autres dépenses comme la prospection, y compris la charge d'amortissement et le taux d'imposition effectif ; les coûts attendus et le calendrier pour achever la construction du projet Côté Gold ; la mise à jour du plan minier long terme, les hypothèses liées à l'accroissement des activités et d'autres paramètres du projet, y compris les coûts d'exploitation liés au projet Côté Gold ; les avantages attendus des stratégies d'amélioration opérationnelle et d'atténuation des risques mises en œuvre ou à mettre en œuvre par la Société ; les activités de développement minier ; l'affectation du capital de la Société ; la composition de l'éventail des actifs de la Société, y compris ses mines en exploitation et ses projets de mise en valeur et de prospection ; la finalisation de la vente des actifs Bambouk ; les délais d'obtention des permis et la réception prévue des permis ; l'inflation et les pressions inflationnistes ; les contraintes liées aux chaînes d'approvisionnement mondiales ; la capacité à obtenir d'autres sources de produits de consommation de qualité comparable et selon des modalités raisonnables ; la disponibilité de la main-d'œuvre, les coûts de main-d'œuvre et d'autres effets sur la main-d'œuvre ; les effets des conditions météorologiques ; le cours futur de l'or et des autres marchandises ; les taux de change et les fluctuations des monnaies ; les évaluations des pertes de valeur et les estimations des valeurs comptables des actifs ; les préoccupations de sécurité et de sûreté dans les territoires où la Société exerce ses activités et leurs répercussions sur le rendement opérationnel et financier et sur sa situation financière ; et la réglementation gouvernementale des activités minières.

La Société met en garde le lecteur que les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la direction, sont intrinsèquement soumises à des risques commerciaux, financiers, opérationnels et autres risques, à des incertitudes, à des éventualités et à d'autres facteurs, y compris ceux décrits ci-dessous, qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs et, par conséquent, qu'il ne faut pas s'y fier indûment. Les énoncés prospectifs sont également fondés sur de nombreux facteurs et hypothèses importants, y compris ceux décrits dans le présent communiqué de presse, notamment en ce qui concerne les stratégies commerciales actuelles et futures de la Société ; la capacité de dégager un rendement opérationnel tombant dans les fourchettes prévues ; la production et les flux de trésorerie futurs prévus ; la conjoncture locale et mondiale et l'environnement dans lequel la Société exercera ses activités ; le prix des métaux précieux, d'autres minéraux et d'autres marchandises clés ; les teneurs minérales prévues ; les taux de change internationaux ; les coûts en immobilisations et les coûts d'exploitation prévus ; ainsi que l'obtention des autorisations gouvernementales et autres autorisations requises et le moment auquel elles seront obtenues pour la construction des projets de la Société.

Les risques, incertitudes, imprévus et autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs comprennent ce qui suit : la capacité de la Société à réaliser la construction de Côté Gold et commencer la production commerciale ; la capacité de la Société à réaliser la vente des actifs Bambouk ; les stratégies d'affaires de la Société et sa capacité de les mettre en œuvre ; les risques de sûreté, notamment les troubles civils, la guerre ou le terrorisme et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement de la Société en raison de ces risques de sûreté, en particulier au Burkina Faso et dans la région du Sahel où se situe la mine Essakane de la Société ; les répercussions continues de la COVID-19 et de ses variants sur la Société et sa main-d'œuvre ; la disponibilité de la main-d'œuvre et d'entrepreneurs qualifiés ; la disponibilité des intrants clés pour les activités de la Société et les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales ; la volatilité des titres de la Société ; les litiges ; les contestations de titres de propriété, particulièrement les titres de propriétés non mises en valeur ; les risques liés à la fermeture et à la réhabilitation des mines ; la gestion de certains actifs de la Société par d'autres sociétés ou partenaires de coentreprise ; l'absence d'assurance couvrant tous les risques associés aux activités d'une société minière ; les conditions géologiques inattendues ; la concurrence et la consolidation dans le secteur minier ; l'assujettissement considérable de la rentabilité de la Société à la situation et aux résultats de l'industrie minière dans son ensemble, et de l'industrie minière aurifère en particulier ; les fluctuations des cours mondiaux de l'or et d'autres marchandises utilisées dans le cadre des activités de la Société (comme le diesel et l'électricité) ; les risques de litiges ; les risques juridiques, législatifs, politiques ou économiques ; les nouveaux développements dans les territoires dans lesquels la Société exerce ses activités ; les changements touchant les taxes et les impôts, y compris les régimes fiscaux miniers ; l'incapacité d'obtenir en temps voulu auprès des autorités les principaux permis, autorisations ou approbations nécessaires à l'exploration, à la mise en valeur, au développement ou à l'exploitation ; les difficultés opérationnelles ou techniques liées aux activités d'exploitation minière ou de développement, y compris les difficultés géotechniques et les défaillances majeures de l'équipement ; l'incapacité de la Société d'appliquer une hausse du cours de l'or excédant le plafond d'une opération à fourchette de taux (tunnel) conclue dans le cadre de certains accords de paiement anticipé sur la vente à terme d'or ; la disponibilité du capital ; le niveau de liquidités et de ressources en capital ; l'accès aux marchés de capitaux et au financement ; le niveau d'endettement de la Société ; la capacité de la Société à satisfaire aux clauses restrictives de ses facilités de crédit ; les changements des taux d'intérêt ; les changements défavorables de la notation de crédit de la Société ; les choix de la Société en ce qui a trait à l'allocation du capital ; l'efficacité des efforts continus de la Société en matière de contrôle des coûts ; la capacité de la Société à exécuter les activités de réduction des risques et les mesures d'amélioration des activités ; la disponibilité d'actifs spécifiques pour répondre aux obligations contractuelles ; les risques liés aux entrepreneurs tiers, y compris la réduction du contrôle sur certains aspects des activités de la Société et/ou l'inexécution et/ou l'efficacité, par les entrepreneurs, de leurs obligations contractuelles ; les risques liés à la détention de dérivés ; les fluctuations des taux de change du dollar américain et d'autres devises ou des taux d'emprunt de l'or ; les contrôles des capitaux et des devises dans les territoires étrangers ; l'évaluation des valeurs comptables des actifs de la Société, y compris la possibilité permanente d'une dépréciation et/ou d'une perte de valeur importante de la valeur de ces actifs ; la nature spéculative de l'exploration et du développement, y compris les risques de diminution des quantités ou des

teneurs des réserves ; l'éventuel besoin de réviser les estimations des réserves, des ressources, de la récupération métallurgique, des coûts en immobilisations et des coûts d'exploitation ; la présence de contenu nuisible dans les gisements de minerai, notamment l'argile et l'or grossier ; les inexactitudes dans les plans de durée de vie d'une mine ; l'incapacité à atteindre les objectifs opérationnels ; les défaillances de l'équipement ; les menaces à la sécurité des systèmes d'information et à la cybersécurité ; les lois et règlements régissant la protection de l'environnement ; les relations avec le personnel et les conflits de travail ; l'entretien des parcs à résidus et la possibilité d'un déversement majeur ou d'une défaillance des parcs à résidus en raison d'événements incontrôlables ; le manque d'infrastructures fiables, y compris l'accès aux routes, aux ponts, aux sources d'énergie et à l'approvisionnement en eau ; les risques physiques et réglementaires liés au changement climatique ; les régimes climatiques imprévisibles et les conditions météorologiques difficiles aux sites miniers ; les perturbations causées par des événements météorologiques entraînant une productivité limitée ou nulle, comme les feux de forêt, les inondations, les chutes de neige abondantes, la mauvaise qualité de l'air et la chaleur et le froid extrêmes ; l'attraction et la rétention des employés clés et autre personnel qualifié ; la disponibilité de la main-d'œuvre et des intrants miniers et la hausse des coûts connexes ; la possibilité que les nouvelles conventions collectives ne puissent pas être conclues selon des modalités raisonnables ; la capacité des entrepreneurs à achever les projets en temps voulu et selon des modalités acceptables ; la relation avec les communautés entourant les activités et les projets de la Société ; les droits ou les revendications des autochtones ; l'exploitation minière illégale ; les éventuelles répercussions directes ou indirectes de facteurs externes sur les activités, y compris les maladies infectieuses ou autres urgences de santé publique ; et les risques inhérents à l'exploration, à la mise en valeur, au développement et aux activités minières en général. Veuillez consulter la notice annuelle ou le formulaire 40-F, qui se trouvent sur [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et sur [www.sec.gov/edgar.shtml](http://www.sec.gov/edgar.shtml), pour obtenir une analyse détaillée des risques auxquels la Société est exposée et qui peuvent entraîner des écarts importants entre les résultats financiers, le rendement ou les accomplissements réels de la Société et ceux contenus explicitement ou implicitement dans ces énoncés prospectifs.

Même si la Société a tenté de déceler les principaux facteurs qui pourraient occasionner un écart important entre les résultats réels et ceux mentionnés dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels ne correspondent pas aux résultats anticipés, estimés ou prévus. La Société n'a pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs par suite de nouveaux faits ou renseignements ou autrement, sauf si les lois l'exigent.

*Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site [www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com) ou [www.sec.gov](http://www.sec.gov) (en anglais seulement).  
The English version of this press release is available at [www.iamgold.com/](http://www.iamgold.com/).*